

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagnworte	<b>Landesverteidigung und Gesellschaft, Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer</b>
Akteure	<b>Italien</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Porcellana, Diane  
Schnyder, Sébastien

## Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane; Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Landesverteidigung und Gesellschaft, Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer, Italien, 2009 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Landesverteidigung</b>	1
Militäreinsätze	1
Militärorganisation	1
<b>Sozialpolitik</b>	1
Bevölkerung und Arbeit	1
Bevölkerungsentwicklung	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>SiK-SR</b>	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
<b>SiK-NR</b>	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
<b>WPEG</b>	Bundesgesetz über die Wehrpflichtersatzabgabe

---

<b>CPS-CE</b>	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
<b>CPS-CN</b>	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
<b>LTEO</b>	Loi fédérale sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir

# Allgemeine Chronik

## Landesverteidigung

### Militäreinsätze

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 18.06.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En juin, un accord a été finalisé avec l'Allemagne afin de déterminer dans quel pays un citoyen à la **double nationalité** doit faire son service militaire. La décision a fait suite aux accords précédents de 1997 avec la France, de 2001 avec l'Autriche et de 2008 avec l'Italie. Dès lors, le citoyen est astreint aux obligations de servir du pays dans lequel il réside au 1er janvier de son 18ème anniversaire.<sup>1</sup>

### Militärorganisation

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 28.01.2020  
DIANE PORCELLANA

Jean-Luc Addor (udc, VS) propose de modifier la loi fédérale sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir (LTEO) pour que **les Gardes suisses pontificaux soient exonérés de la taxe militaire** pendant la durée de leur service à Rome. Les candidats s'engageant dans cette expérience et qui ont au minimum accompli leur école de recrues y sont astreints au motif d'être des Suisses de l'étranger. Vu le service officiel rendu à l'étranger, ils pourraient, comme certaines catégories de Suisse de l'étranger (art. 4a LTEO), bénéficier d'une exonération. Le parlementaire rappelle également que cette taxe est en principe réservée à ceux n'effectuant pas de service. De plus, il juge le montant «disproportionnée» pour des jeunes sans situation financière encore bien établie.

La CPS-CN donne suite à l'initiative parlementaire par 13 voix contre 9 et 1 abstention. Il faut «valoriser» la Garde suisse pontificale et ses membres «méritent» d'être exonérés. Quelques parlementaires réticents estiment que les gardes doivent être assujettis à la taxe militaire puisqu'ils ne travaillent pas pour l'armée suisse. L'introduction d'une dérogation contreviendrait au principe de l'égalité de traitement et ils craignent que des personnes déployées à l'étranger fournissant des services importants pour la Suisse revendiquent une demande d'exonération. La CPS-CE soutient la décision de sa consœur, par 10 voix contre 3. La CPS-CN élaborera donc un projet.<sup>2</sup>

## Sozialpolitik

### Bevölkerung und Arbeit

#### Bevölkerungsentwicklung

STUDIEN / STATISTIKEN  
DATUM: 31.12.2018  
DIANE PORCELLANA

Par rapport à 2017, **la population de la Suisse a crû de 0.7 point de pourcentage en 2018**, soit de 60'400 personnes. La Suisse a enregistré son plus faible accroissement démographique depuis les dix dernières années. Elle compte actuellement 8'544'000 individus. Les effectifs ont augmenté partout, sauf dans les cantons de Neuchâtel (-0.1 point de pourcentage) et du Tessin (-0.6 point de pourcentage). Schwyz et Fribourg ont obtenu la plus forte hausse d'habitants grâce aux migrations internes (+1.2 point de pourcentage). Le Valais a également pu bénéficier de l'exode de la population d'autres cantons, alors que Genève, Neuchâtel et Bâle-Ville en ont souffert. En 2018, environ 12% de la population résidait dans les villes de Zürich (415'400 habitants), de Genève (201'800), de Bâle (172'300), de Lausanne (139'100) et de Berne (133'900). La plus petite commune de Suisse, Corippo (TI), était composée de 11 habitants.

Au cours de l'année sous revue, la part des jeunes âgés entre 0 et 19 n'a plus dépassé celle des personnes âgées (65 ans ou plus) dans le canton d'Uri. Cette inversion s'est déjà produite dans les cantons de Bâle-Ville (avant 1981), du Tessin (2006), de Schaffhouse (2009), Bâle-Campagne (2011), Berne (2012), des Grisons (2013), de Nidwald (2015) de Glaris (2016) et de Soleure (2017).

Alors que l'accroissement naturel a progressé de 1.7 point de pourcentage (87'851 naissances; 67'088 décès), le solde migratoire a, lui, reculé de 13.2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Il y a eu davantage d'émigrations (+4.2 points de pourcentage; 130'225 cas) et une réduction du nombre d'immigrations (-0.5 point de pourcentage; 170'085). La part des ressortissants étrangers dans l'ensemble de la population a avoisiné, cette année encore, les 25%. L'Italie (319'3000 individus; 14.9%), l'Allemagne (306'200; 14.3%), le Portugal (263'300; 12.3%) et la France (134'800; 6.3%) étaient encore les nationalités les plus représentées en Suisse. La population portugaise a légèrement diminuée par rapport à l'année dernière (2017:266'557; 2018:

263'300).<sup>3</sup>

---

1) BaZ, 18.6.09.

2) Communiqué de presse CPS-CE du 28.1.20; Communiqué de presse CPS-CN du 25.6.19

3) Communiqué de presse OFS du 27.8.19; Lib, 14.2.19; LT, 10.4., 28.8.19